



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

CABINET DU PREMIER MINISTRE,  
MINISTRE DU BUDGET ET  
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
-----

**JOURNEES NATIONALES  
DES CHEFS D'ENTREPRISES  
(JNCE) 2017**

---

**Allocution d'Ouverture  
de S.E.M Amadou Gon COULIBALY, Premier Ministre,  
Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat,  
Chef du Gouvernement**

---

***Korhogo  
Vendredi 10 Novembre 2017***

- **Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines**
- **Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME**
- **Monsieur le Président Tiemoko Yadé Coulibaly, Président du Conseil Régional du Poro, Cher Tonton ;**
- **Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Département de Korhogo**
- **Mesdames et messieurs les membres du corps préfectoral**
- **Monsieur le 1er Adjoint au Maire de la Commune de Korhogo ;**
- **Madame le Commissaire Général des JNCE ;**
- **Monsieur le Président de la CGECI ;**
- **Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;**
- **Monsieur le Directeur Général de la CIE, Sponsor officiel des JNCE ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises ;**
- **Mesdames, Messieurs, les représentants des Ministères techniques ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs Centraux ;**
- **Monsieur le Chef de canton ;**
- **Distingués Chefs religieux ;**
- **Honorables invités ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs.**

Je me réjouis de présider ce jour la première édition des Journées Nationales des Chefs d'Entreprises (JNCE) ici à Korhogo, la capitale de la région du Poro. J'interviens après le Président du Conseil Régional, mon Cher tonton Tiémoko Yadé Coulibaly et le 1er Adjoint au Maire pour vous souhaiter également à tous le traditionnel Fotamana, c'est à dire bienvenue à Korhogo. Je salue la mobilisation exemplaire, tant quantitative que qualitative des Chefs d'entreprises, venus nombreux d'Abidjan pour participer à cet événement. Je voudrais saluer en particulier la présence du Président de la CGECI, M. Jean-Marie Ackah et celle du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, M. Faman Touré. J'associe à ses salutations le Directeur Général de la CIE, M. Dominique Kakou, dont la société est le sponsor officiel des JNCE, ainsi que tous ceux qui ont apporté un appui à la réussite de cette manifestation.

Vous me permettrez également de féliciter Madame Nadine Bla, Directrice Générale de Capital Connect, initiatrice et Commissaire Générale de ces journées, pour son initiative, son dynamisme et son professionnalisme. Madame, recevez ici l'expression de toute notre reconnaissance pour le choix de Korhogo pour abriter ces premières assises.

Merci à tous les Chefs d'Entreprises, femmes et hommes, pour votre présence distinguée, signe de votre adhésion à cette initiative. J'y vois également des signes prometteurs pour le développement de cette région, la région du Poro.

**Honorables Invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

La rencontre qui nous réunit ce matin est conforme à la vision du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, de faire du secteur privé le moteur de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

Il s'agit également de promouvoir un développement régional équilibré sur l'ensemble du territoire national, en valorisant les potentialités dont regorgent nos régions.

Par ailleurs, le diagnostic territorial réalisé dès 2011, dans le cadre des études monographiques et économiques, a révélé que de nombreuses disparités de développement existent entre les différentes régions de la Côte d'Ivoire.

C'est pourquoi, dès la sortie de crise en septembre 2011, le Président de la République a pris l'ordonnance n° 2011-262 du 28 septembre 2011, en vue de la réorganisation générale de l'administration territoriale de l'État, portée désormais à 31 régions. Cette réorganisation a été suivie en avril 2013 par les élections locales des conseillers régionaux et municipaux, pour l'opérationnalisation de ce nouveau dispositif.

Cette réforme institutionnelle a été accompagnée au niveau économique par un accroissement significatif des investissements pour le développement et la mise à niveau des infrastructures. Ces travaux d'infrastructures, déployés sur l'ensemble du territoire, ont concerné les secteurs suivants : routes, autoroutes, ports, aéroports, énergie, eau potable et TIC.

Il s'agit, entre autres, de :

- La mise à niveau de plus de **30.000 km** de route sur toute l'étendue du territoire national ;
- La construction de plusieurs ponts, tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays (Jacqueville, Bouaflé, Béoumi, Bédié, Gbéléban, etc.)
- La modernisation et l'extension des aéroports des principaux pôles régionaux ;
- L'électrification de **1.200** nouvelles localités à fin 2015, dans le cadre du Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) ;
- L'interconnexion de **1.000** localités au réseau téléphonique national, avec la technologie CDMA.

- L'accroissement des capacités de production d'eau potable à Abidjan et dans plusieurs villes de l'intérieur, notamment, Daloa, San-Pedro, Tabou, Bouaké, Korhogo et Man.

Dans la continuité des efforts déjà entrepris, et conformément au (PND) 2016-2020, le Gouvernement a adopté la nouvelle Stratégie Nationale de Développement Régional (SNDR) 2016-2020.

Cette stratégie, entièrement intégrée au Plan National de Développement (PND), s'appuie sur un diagnostic approfondi des principaux problèmes qui freinent le développement régional à savoir :

- (i) la maîtrise insuffisante de l'information socio-économique par les collectivités territoriales ;
- (ii) la faible envergure territoriale de certaines collectivités ;
- (iii) l'environnement juridique des affaires défavorable et
- (iv) des richesses naturelles inexploitées et une main-d'œuvre indisponible.

Cette stratégie met l'accent sur **le développement de pôles économiques compétitifs pour stimuler le développement de l'ensemble des régions et réduire les disparités régionales.**

L'Etat entend, dans la mise en œuvre de cette stratégie, donner un rôle prépondérant au secteur privé, notamment aux PME, dans le processus de transformation locale de nos matières premières agricoles. A ce titre, l'Etat prévoit la création de nouvelles Zones Industrielles à l'intérieur du pays, la facilitation de l'accès aux matières premières, ainsi que de leur évacuation par la construction et la réhabilitation des pistes rurales.

Des réformes seront également mises en œuvre pour l'amélioration du climat des affaires dans les villes de l'intérieur, avec notamment l'ouverture prochaine d'autres Tribunaux de Commerce à l'intérieur du pays.

Tous ces projets et toutes ces réformes visent à accélérer la valorisation du potentiel économique de nos régions et à créer les conditions idoines pour le développement des activités du secteur privé, en vue de la création d'emplois pour notre jeunesse.

**Honorables Invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Le diagnostic établi dans le cadre des études sur les pôles économiques compétitifs a permis d'identifier quatre Grandes Zones Géoéconomiques, disposant chacune des ressources adéquates leur permettant d'envisager un développement économique durable et équilibré.

Il me plaît, à cet égard, d'indiquer que la Grande Région de la Savane, ou plus exactement le District des Savanes, dont le chef-lieu est Korhogo, dispose de nombreuses potentialités.

Je voudrais vous en citer quelques-unes :

- 93 % de la production de coton, soit 328.000 tonnes
- 47 % pour l'anacarde, avec 200.000 tonnes
- 49% pour le riz, 913.000 tonnes
- 70% de production de maïs, 447.000 tonnes
- 84 % de production de mil, soit 35.000 tonnes
- 70 % du cheptel bovin
- 100 % pour le diamant
- Ainsi que d'importantes réserves d'or...

Comme vous le constatez au regard de ces chiffres, l'activité économique est prometteuse dans la région du Poro.

Pour ce qui concerne la rencontre de ce jour, au regard du niveau de représentation, je ne doute point de la qualité des conclusions qui découleront de vos échanges et des intentions d'investissements qui en ressortiront.

• **Honorables Invités ;**

• **Mesdames et Messieurs ;**

Vous conviendrez avec moi que les JNCE constituent un accompagnement efficace de l'action gouvernementale, en vue de la mise en valeur du potentiel économique de nos régions. En effet, ces journées permettront de faire découvrir aux hommes et femmes d'affaires les opportunités d'investissement dans les régions. Elles mettent en contact des Chefs d'entreprises d'envergure nationale avec des champions locaux, en vue de tisser d'éventuelles relations d'affaires. Elles stimulent les champions locaux qui aspireront ainsi à accroître leurs activités.

Si je faisais un petit sondage dans cette salle, pour avoir une idée de ceux qui viennent pour la première fois à Korhogo, où qui ne sont plus revenus depuis au moins 5 ans, je suis persuadé que nous serions surpris par le grand nombre.

Au-delà donc des aspects économiques, les JNCE donnent simplement la possibilité à des Ivoiriennes et à des Ivoiriens de se rencontrer, d'échanger et de mieux se connaître.

C'est pourquoi, je formule le vœu que la première édition des Journées Nationales des Chefs d'Entreprises (JNCE) offre d'excellentes opportunités d'investissements dans la région du Poro ; et que nous puissions nous retrouver dans une autre région l'année prochaine, si la Commissaire Générale en convenait, et si vous décidez de l'accompagner. Pour ma part, en ma qualité de Chef du gouvernement, je m'engage à apporter mon soutien à cette belle initiative.

Je voudrais clore mon propos, en encourageant l'entrepreneuriat national et les Chefs d'entreprises nationaux à s'intéresser aux différentes régions du pays et à y développer des activités économiques d'envergure.

En vous réitérant les remerciements du gouvernement, des cadres et des populations de la région du Poro, pour votre présence distinguée à cette importante rencontre, je déclare ouverte la première édition des Journées Nationales des Chefs d'Entreprises (JNCE) 2017.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**